

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'annexe à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur ECHASSERIEAU Vincent.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 avril 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	27	0	0	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DALLIERE-ROZENFELD Lolita, DELEFOSSÉ Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GARNICHE Emmanuel, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LEONET Antoine, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROCHE Martlal, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal, THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

INSTITUTION

Délibération n° C063-2026 : réélection du 6^{ème} vice-président

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-2, L. 5211-10, L. 5211-11, L. 2121-21 et L. 2121-7 ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du [date initiale], portant élection des vice-présidents ;

VU la demande de M. le préfet de la Haute-Vienne, en date du 16 avril 2026, demandant à la Communauté de communes de procéder à la réélection du 6^{ème} Vice-Président, en raison de la participation irrégulière d'un élu ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil communautaire de procéder à cette réélection conformément aux dispositions légales précitées ;

CONSIDÉRANT que le scrutin doit se dérouler au bulletin secret, selon les modalités prévues à l'article L. 2121-21 du CGCT ;

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Le Président invite les membres du Conseil communautaire à présenter les candidatures pour le poste de 6^{ème} vice-président.

Candidatures enregistrées :

M. Emmanuel GARNICHE

Mme Sylvie rousseau

Le Conseil communautaire procède ensuite au vote à bulletin secret.

Résultats du scrutin :

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 27

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 26

Résultats :

M. GARNICHE Emmanuel : 11 voix / onze voix

Mme ROUSSEAU Sylvie : 15 voix / quinze voix

Majorité requise : 14

DÉCIDE :

Article 1 : Mme ROUSSEAU Sylvie est élue 6^{ème} vice-présidente de la Communauté de communes des Portes de Vassivière.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de la Haute-Vienne conformément à l'article L. 2131-1 du CGCT.

Article 3 : La présente délibération sera affichée et publiée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.


Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 24 avril 2026

Le Président,

Vincent ECHASSERIEAU

Acte rendu exécutoire le : **29 AVR. 2026**
Publié le : **29 AVR. 2026**



**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS